

Energie

Les dessous de la débâcle éolienne des SI genevois

Ce sont quatre audits secrets qui ont précipité le départ du directeur général des Services Industriels. Que contenaient-ils?

Marc Moulin

Confidentiels, les audits éoliens des SIG sont éventés, en version complète ou abrégée. Ces rapports ont fait souffler un vent mauvais sur la régie des Services Industriels genevois. Début septembre, ils poussaient le directeur général, André Hurter, à la démission. Et suscitaient des enquêtes administratives sur deux autres directeurs.

Pour mémoire, toute cette affaire a dévoilé des investissements trop risqués dans l'énergie éolienne et des dysfonctionnements internes dans la gestion de certains projets. A ce jour, les SIG négocient toujours avec les partenaires privés tessinois qui les ont accompagnés depuis 2009 dans l'onéreuse odyssée qui n'a encore permis la construction d'aucune éolienne.

Aujourd'hui, les audits permettent de mieux comprendre la gestion bancaire des projets. L'histoire est décortiquée par l'expertise interne du 30 avril dernier, validée ensuite par une analyse du département de tutelle, celui de Pierre Maudet. On y découvre une régie publique, pauvre en savoir-faire éolien, tisser des contrats successifs avec la maison tessinoise RenInvest, puis créer la filiale commune Ennova (détenue à 20% par les SIG). Celle-ci doit séparer les affaires intéressant Genève des projets propres à RenInvest ailleurs en Europe, notamment en Grèce. L'entrée de nouveaux partenaires échoue à plusieurs reprises, surtout pour des raisons de coût.

Erreur de casting

L'analyse de l'auditeur sur les dysfonctionnements internes aux SIG peut se résumer par une erreur de casting. Le directeur financier, qui devrait être «l'avocat du diable» et critiquer le volet économique du partenariat, est en fait en ligne de front des pourparlers, tout comme le directeur général, qui aurait dû, lui, jouer le rôle d'arbitre.

L'expertise observe chez ces négociateurs une «crainte de fâcher» leurs partenaires privés et



L'ambitieux projet éolien des SIG a surtout mis au jour des investissements trop risqués et des dysfonctionnements internes dans la gestion. CHRISTIAN BEUTLER/KEYSTONE

une incapacité à «actionner des leviers de négociation efficaces».

L'audit relève que, au sein de la direction, on diverge sur la nécessité d'exiger ou non une rentabilité économique des futurs parcs éoliens. Il rappelle qu'une rentabilité minimale est exigée «systématiquement» pour les activités de production électrique dans les directives internes sur les investissements.

Des vents moins prometteurs que prévu

● Réalisé par la firme anglaise GL Garrad Hassan (GL GH), un rapport technique jauge les dix projets de parc éolien constituant le «cœur de portefeuille» d'Ennova, l'entreprise créée par les SI genevois et leurs partenaires tessinois. Pour deux d'entre eux (Grandsonnaz et Boveresse), le consultant a refait une analyse complète du potentiel de production électrique.

Le cabinet souligne la difficulté de prédire avec précision le rendement des sites étudiés, qui «présentent généralement une combinaison de vents à basse vitesse, de terrain complexe à pentes raides, de zones boisées et de possibles gelées sévères». La

L'auteur découvre aussi un climat d'omerté. Un comité de pilotage pour l'énergie renouvelable existe bien, mais tout le monde n'y a pas le même niveau d'information. Il signale toutefois que le seuil de rentabilité ne sera pas atteint avec le contrat en cours.

N'y a-t-il pas un pilote dans l'avion? Il y a un conseil d'administration. Introuvable à la fin de l'année 2012, le nouveau prési-

dent de l'organe suprême des SIG, Alain Peyrot, est pris entre deux feux. Le 7 janvier dernier, il signe d'une main une lettre d'intention favorable au projet en cours - «Ne voulant pas être responsable d'un blocage» - mais, de l'autre, il saisit l'audit interne.

«Des doutes sur l'utilisation effective des fonds prêtés à Ennova sont largement partagés au sein des SIG», lit-on dans l'analyse du département de tutelle. Ce soupçon déclenche la commande d'une expertise de 100 pages, rendue le 28 août par Ernst & Young. Que dit-elle? Dans le contrat signé entre les partenaires en mai 2011, les «SIG supportent l'intégralité du risque financier», tandis que «les avantages sont principalement portés» par les Tessinois.

Curiosités débusquées
L'expert a épluché les dépenses d'Ennova de 2011 jusqu'à mai dernier, soit 15,4 millions de francs. On débusque des curiosités: la filiale sponsorise la skieuse Lara Gut à hauteur de 50 000 francs par an, règle l'entier du loyer de RenInvest à Chiasso, lâche 58 000 francs pour un stand RenInvest au salon Energissima et éponge les leasings des voitures des deux actionnaires tessinois (23 000 francs par an pour une Mercedes et une Lexus). On offre un séjour à Bad Ragaz à un ingénieur grec et à sa femme: 2723 francs qui récompenseraient son aide à des présentations éoliennes en Suisse.

Pour un remboursement des primes payées en trop

La solution à 800 millions de francs pour rembourser les primes maladie excessives pourrait aussi s'imposer au National

Bonne nouvelle pour Genève et Vaud! Ces deux cantons font partie des pigeons qui ont payé pendant des années des primes d'assurance-maladie trop élevées. La Commission de la santé du Conseil national vient de décider à l'unanimité que les Cantons lésés devaient être partiellement remboursés. Elle rejoint donc la position du Conseil des Etats, qui avait

décidé en septembre de donner son feu vert à un remboursement de 800 millions. La commission va même plus loin. Elle veut accélérer ce dossier, qui n'a que trop traîné. Elle demande donc par 15 voix contre 6 et 2 abstentions que le projet de remboursement entre en vigueur sans délai et soit donc découplé de la future loi sur la surveillance de l'assurance-maladie. En effet, ce deuxième projet, qui vise à éviter que le phénomène des primes excessives ne se reproduise à l'avenir, n'est pas près d'aboutir. La commission souhaitant le renvoyer au Conseil fédéral.

La région lémanique a été particulièrement spoliée. Les assurés vaudois ont versé 955 francs de trop par personne entre 1996 et 2011, les Genevois 883 francs. Selon le compromis élaboré par les Cantons et adopté par le Conseil des Etats, assurés, assureurs et Confédération devraient rembourser sur trois ans 800 millions du 1,7 milliard payé en trop depuis 1996. La Commission de la santé publique, qui est entrée en matière sans opposition, estime qu'il faut remédier au problème des primes payées en trop car il en va de la crédibilité de l'assurance-maladie.

Qui va payer la facture? Un peu tout le monde. Le premier tiers sera payé par les assurés des cantons «profiteurs» par le biais de la taxe sur le CO₂. Un second tiers sera assumé par les assureurs. Enfin, la Confédération mettra la main à la poche pour régler le reste de la facture. Combien les assurés genevois et vaudois toucheront-ils? Difficile à dire, car on ne sait pas quand la loi, qui doit encore passer devant le Conseil national et le Conseil des Etats, entrera en vigueur.

A.R.G. avec ATS

Lire aussi en page 9

Eric Hoesli quitte son poste chez Tamedia

Le directeur éditorial des publications romandes du groupe a fait état d'importants désaccords

Directeur éditorial de Tamedia Publications romandes - qui édite la Tribune de Genève, 24 heures, Le Matin et Le Matin Dimanche -, Eric Hoesli a donné hier sa démission en raison de «désaccords importants sur la stratégie de l'entreprise, ainsi que sur son organisation et son fonctionnement». Après avoir fondé et dirigé Le Temps, le journaliste avait été depuis 2005 à la tête des publications régionales d'Edipresse avant de devenir directeur éditorial de Tamedia Publications romandes.

Dans cette fonction, il jouait un rôle très important entre les titres romands et la direction générale de Tamedia, à Zurich. Cette organisation était propre à la Suisse romande, mais le conseil d'administration du groupe a décidé de supprimer cette structure - regroupant cinq postes - et de placer les titres romands directement sous l'autorité de Serge Reymond, directeur de Tamedia Publications romandes. Eric Hoesli regrette cette décision, étant convaincu qu'il «est essentiel que les rédactions soient écoutées par la



Eric Hoesli, directeur éditorial démissionnaire de Tamedia

direction générale». «Ma conviction, c'est aussi que les médias ont besoin d'innovations pour affronter les mutations de la branche. Et ces innovations doivent être portées par les gens du métier.» Le journaliste suisse pense encore que les groupes de médias ont besoin de s'appuyer certes sur les managers, mais aussi sur les métiers propres au journalisme. Selon diverses sources, Eric Hoesli avait des divergences avec Serge Reymond, dont l'approche est plus financière. Aucun des deux dirigeants n'a souhaité s'exprimer sur ce sujet.

Enfin, la brusque annonce de la mise en vente du journal Le Temps par ses principaux actionnaires (Tamedia et Ringier) a pu aussi affecter Eric Hoesli, même si celui-ci se défend de lier ce fait à sa démission.

Président du groupe Tamedia, Pietro Supino «regrette profondément la décision d'Eric Hoesli», à qui il a transmis plusieurs propositions à l'échelon national.

Roland Rossier

L'autopsie et l'analyse de la boîte noire ont débuté

Les experts sont au travail. De son côté, Ueli Maurer est sorti de sa réserve

L'autopsie des corps des deux occupants du F/A-18 qui s'est écrasé mercredi près d'Alpnachstad (OW) a commencé hier, a confirmé la justice miliaire. Tout comme l'ana-

lyse de la boîte noire. Le président de la Confédération et ministre de la Défense, Ueli Maurer, est, quant à lui, sorti de son silence, pour lequel différents médias l'avaient critiqué. Il a fait savoir qu'il écrira personnellement aux proches des deux victimes, mais ne s'exprimera publiquement que lorsqu'il jugera le moment opportun. **ATS**

La Poste Réception de courrier crypté

La Poste va lancer à la mi-novembre une plate-forme pilote en ligne pour le courrier numérique. Nommée ePostOffice, elle permettra au client de définir de quelle manière il souhaite recevoir son courrier: physique dans sa boîte, électronique via la plate-forme en ligne ou par courriel crypté. Ce pourrait être le cas par exemple pour les factures d'assurance-maladie ou les relevés de compte bancaire. La Poste propose déjà depuis 2006 des solutions postales hybrides, physiques et numériques. **ATS**

Il a dit
«Il s'agit d'une séparation à l'amiable»

Jean-François Fournier, rédacteur en chef du *Nouvelliste*,

quitte son poste après six ans à la tête du quotidien valaisan



Le chiffre

10

C'est, en pour-cent, la proportion de chats identifiés au moyen d'une puce électronique en Suisse. Le système - de la taille d'un grain de riz - est méconnu, constate la Société des vétérinaires suisses, qui mènera une action spéciale en novembre. Le dispositif est pourtant idéal pour ramener Minou à bon port en cas de disparition. Avec une microshipp, chaque félin a une identité unique. La puce est implantée sans anesthésie sur le côté gauche du cou et est totalement indolore pour l'animal. **ATS**

Fonds de solidarité

Réparation Un fonds de solidarité devrait être créé pour aider les victimes de mesures de contrainte administrative qui ont eu cours jusque dans les années 1980. C'est ce qui a été décidé par la table ronde visant à faire la lumière sur ce sombre chapitre de l'histoire suisse. **ATS**

Armement financé

Financement Après le Conseil national, le Conseil des Etats devrait accepter de libérer un montant de 740 millions de francs pour le programme d'armement 2013. Sa Commission de la politique de sécurité s'est rangée à l'unanimité derrière ce projet. **ATS**